

RAPPORT  
MENSUEL  
**JUILLET**  
**2024**

COMMUNIQUE 2

## 01

---

LES MOUVEMENTS SOCIAUX 5

## 02

---

LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE 9

## 03

---

LA VIOLENCE 12

## 04

---

SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE 15

## LES PROTESTATIONS DE SOIF EN TÊTE!

**Le nombre de mouvements sociaux a augmenté de 15 % par rapport au mois de juin (212 mouvements de protestation) et reste inchangé par rapport au mois de mai (248 mouvements de protestation).**

Le gouvernorat de Gafsa continue d'être en tête des régions témoins de protestations citoyennes, enregistrant 44 mouvements, suivi par le gouvernorat de Médenine, qui a enregistré 39 mouvements, Jendouba avec 28 mouvements, Kairouan avec 26 mouvements, et Nabeul avec 22 mouvements, tandis que le gouvernorat de Tunis a été relégué aux derniers rangs, où seulement 3 mouvements de protestation ont été observés. La crise de la soif et le problème des interruptions fréquentes de l'eau potable et de l'approvisionnement en eau ont été les principaux moteurs des mouvements citoyens (habitants) qui ont eu lieu en juillet, où ils étaient représentés dans plus de 20 % des protestations.

L'équipe de l'Observatoire social tunisien a observé des manifestations simultanées de centaines de citoyens dans différentes régions de la République, dont la plupart ont été suivies de démarches d'escalade, et a enregistré le blocage de routes nationales et régionales, la perturbation d'activités et des rassemblements devant les sièges des gouvernorats, et des municipalités pour faire pression sur les autorités régionales afin qu'elles mettent fin aux coupures d'eau fréquentes et incessantes.

Les protestations liées à la question de l'eau n'ont pas seulement touché la population concernée par l'approvisionnement en eau potable, mais de vastes mouve-

ments ont également été enregistrés ces dernières semaines par les agriculteurs qui se sont plaints du manque d'eau d'irrigation, étant donné qu'ils ne parvenaient plus à surmonter la sécheresse, qui a causé des dommages à de grandes quantités de cultures céréalières et d'arbres fruitiers, en particulier dans les régions du nord-ouest du pays. Les revendications professionnelles et les mouvements de travailleurs (paiement des salaires, amélioration des conditions de travail et règlement des situations professionnelles) restent au premier plan des revendications soulevées au cours du mois de juillet, où elles ont été présentes dans 89 manifestations, ce qui représente 36 % du mouvement social total.

Les ouvriers des entreprises horticoles des gouvernorats de Kebili et de Tataouine, ont organisé une série de manifestations allant de rassemblements sur les lieux de travail à des sit-in, pour réclamer le paiement de leurs redevances financières en suspens depuis des mois. Au cours du mois de juillet, les habitants sont apparus comme les acteurs les plus actifs avec 37%, et ces mouvements étaient liés aux aspects fondamentaux du droit à une vie décente, revendiquant leur droit à l'eau potable, à l'eau d'irrigation, à l'électricité, aux services de santé, au transport, à l'amélioration de la situation environnementale, à la collecte des déchets, à la levée de l'isolement et à la construction de routes, ainsi que des mouvements dénonçant le déclin de la situation des droits et libertés... Les mou-

vements étaient principalement organisés sur le terrain au cours du mois de juillet, répartis entre veillées, rassemblements de protestation et marches pacifiques et se sont traduits par 92 actions, dont une marche vers la capitale lancée à partir du gouvernorat de Béja par les ouvriers de l'usine sucrière. Le sit-in arrive en deuxième position avec 62 actions. Le mois a été marqué par des actions plus intenses, telles que le blocage de routes, la perturbation d'activités et l'agitation, qui reflètent un état de colère et de mécontentement.

Les lieux de travail ont représenté le premier espace de manifestation et de protestation, suivis par les routes, qui ont accueilli la plupart des veillées, et les médias, qui sont devenus un refuge à travers lequel les voix de divers secteurs et groupes mécontents de leur réalité sociale ou économique ont été entendues, et la compagnie de phosphate de Gafsa a reculé à la quatrième place avec 31 actions. Les sièges des délégations, des gouvernorats, des compagnies d'électricité et d'eau et des hôpitaux ont également été occupés par les habitants pour exprimer leur colère croissante face à la détérioration des services sociaux de toutes sortes. Comme les mois précédents, les actions organisées ont dominé les actions spontanées, représentant 73 %, et la plupart d'entre elles étaient collectives, tandis que 10 actions individuelles ont été enregistrées, principalement sous la forme d'appels de détresse à travers les médias.

Il y a eu 145 mouvements mixtes en juillet, alors que 96 mouvements ont été organisés par des hommes seulement, et 04 par des femmes, tous liés à la crise de la soif et au droit à l'eau potable. Le nombre de suicides pour le mois de juillet a atteint 11 cas entre suicide et tentative de suicide, avec le gouvernorat de Bizerte enregistrant le plus grand nombre de suicides, suivi d'El Kef et de Kairouan. Cinq des suicides ont eu lieu à l'intérieur d'une zone résidentielle, tandis que quatre se sont suicidés dans des espaces publics et deux dans des exploitations agricoles. Les hommes représentent 63 % des suicidés, les femmes 36 %, et 72 % des cas d'automutilation se sont soldés par la mort de l'auteur.

Le phénomène de la violence n'a pas dévié de son contexte général habituel au cours des mois précédents, puisqu'il

conserve les mêmes indicateurs criminels et les prémisses de la vengeance et de l'honneur. La rue reste le principal espace de pratique de la violence au cours du mois de juillet, suivie par l'espace privé, le domicile, qui a été le témoin de 25 % des cas de violence observés, et la violence contre les hommes est en tête de liste des agressions, parallèlement à l'enregistrement de cas de meurtre, de braquage et de violence contre les enfants, dont les motifs varient entre l'agression, la vengeance et le vol, et au cours desquels divers outils tels que des instruments tranchants, des couteaux et des pierres ont été utilisés. Les hommes représentent 85 % du nombre total d'agresseurs, tandis que les femmes représentent 10 % des agressions. Dans 55 % des cas, la violence est individuelle et dans les 45 % restants, elle est collective.



**01**

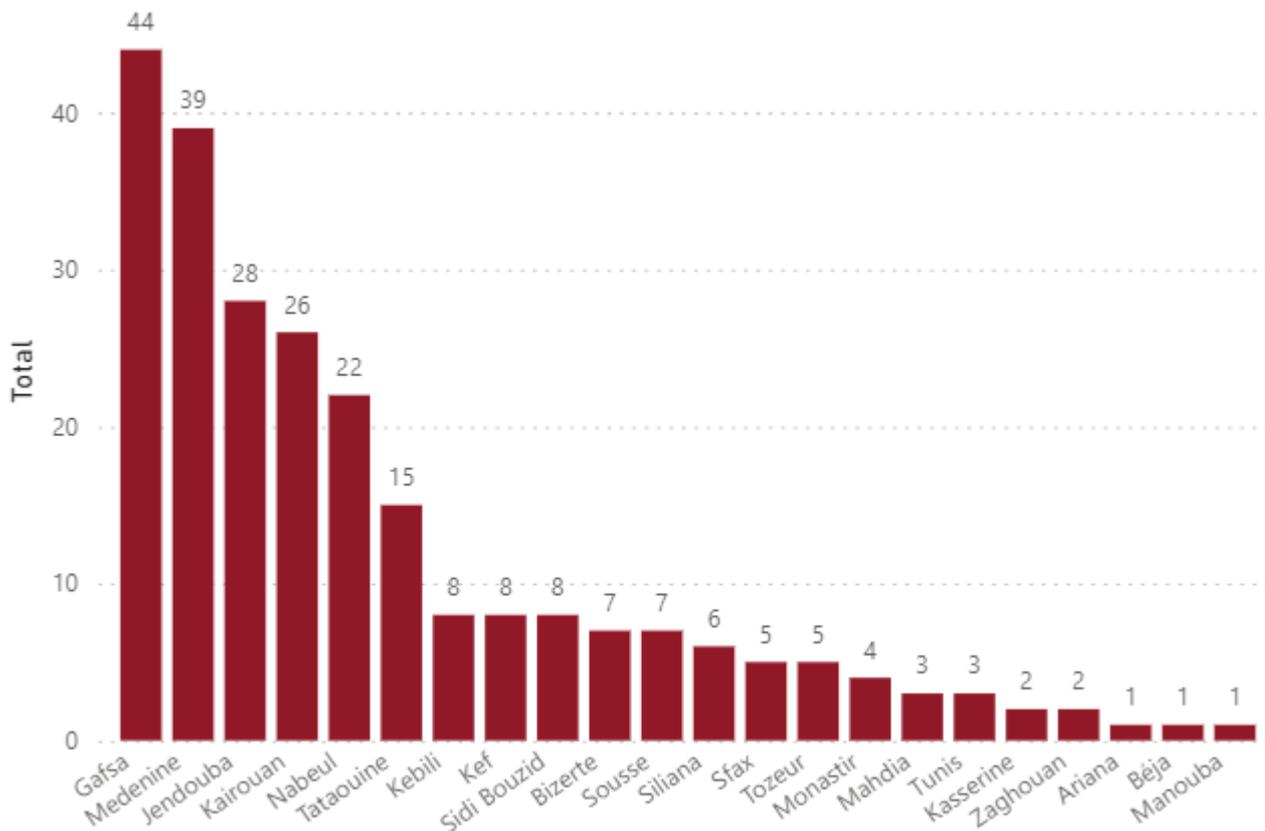
# MOUVEMENTS **SOCIAUX**

**245**

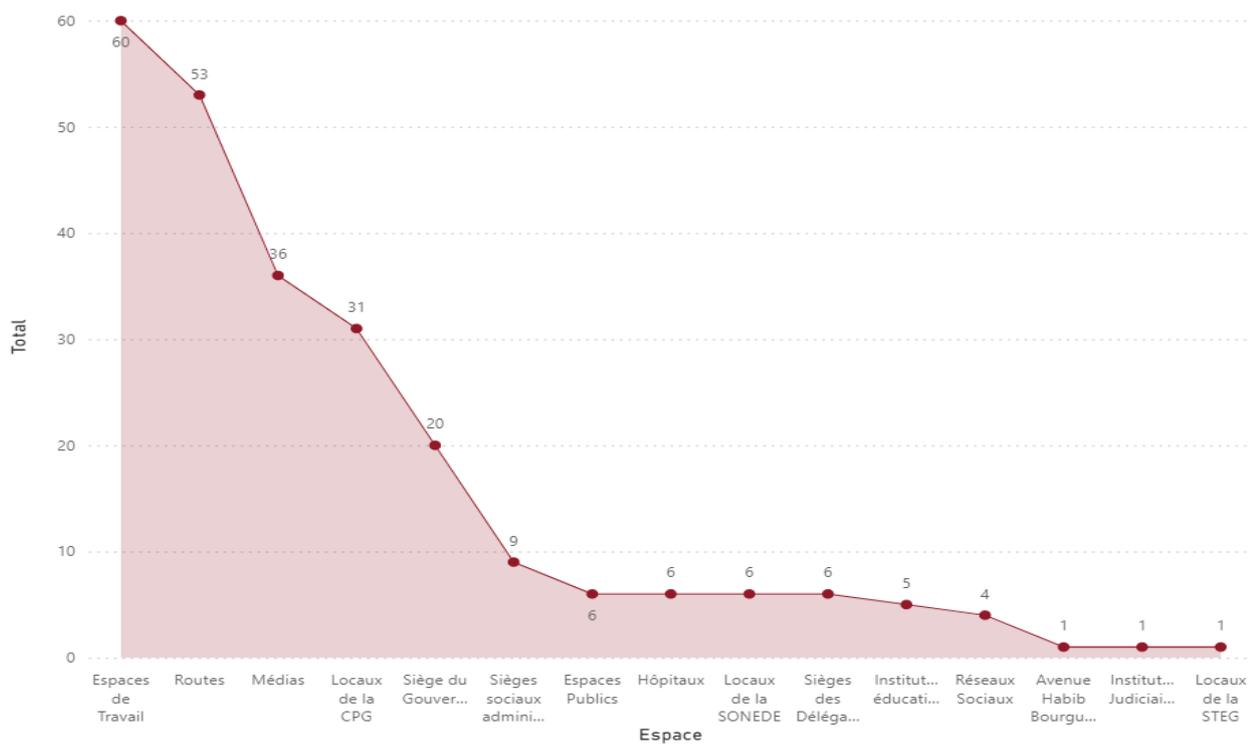
**PROTESTATIONS**

**Juillet 2024**

## 1.1 Distribution Géospatiale



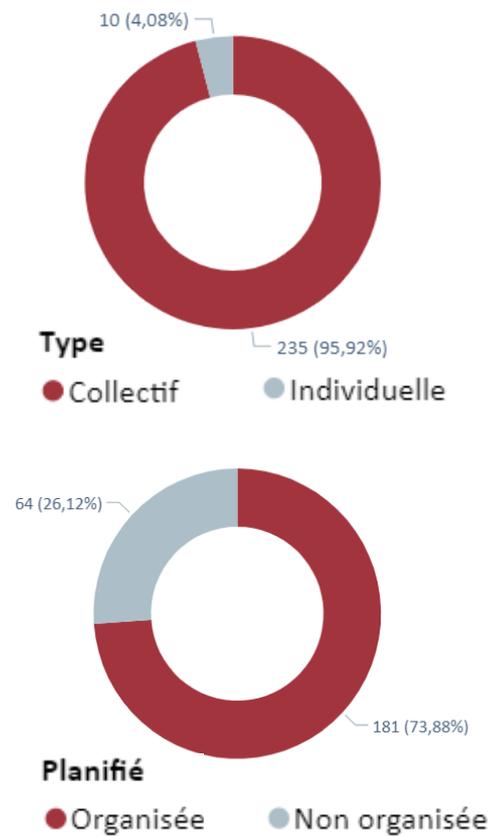
## 1.2 Espace Des Mouvement Sociaux



## 1.3 Acteurs Des Mouvement Sociaux

Acteurs	Total
Habitants	92
Travailleurs	86
Employés	26
Agriculteurs	14
Activistes	7
Parents	4
Commerçant	3
Etudiants	3
Employés de services médiaux	2
Journalistes	2
Chauffeurs de Taxis	1
Diplomés chômeurs	1
Enseignants	1
Famille	1
Ouvriers de chantiers	1
Pêcheurs	1
<b>Total</b>	<b>245</b>

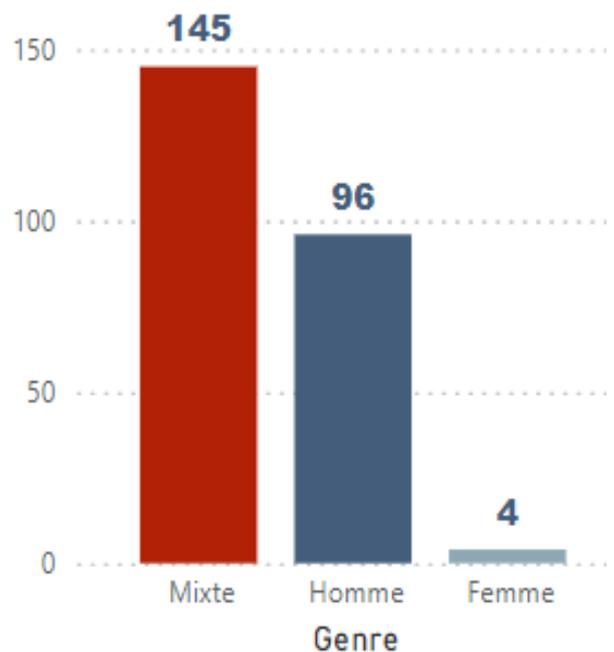
## 1.4 Nature Des Mouvement Sociaux



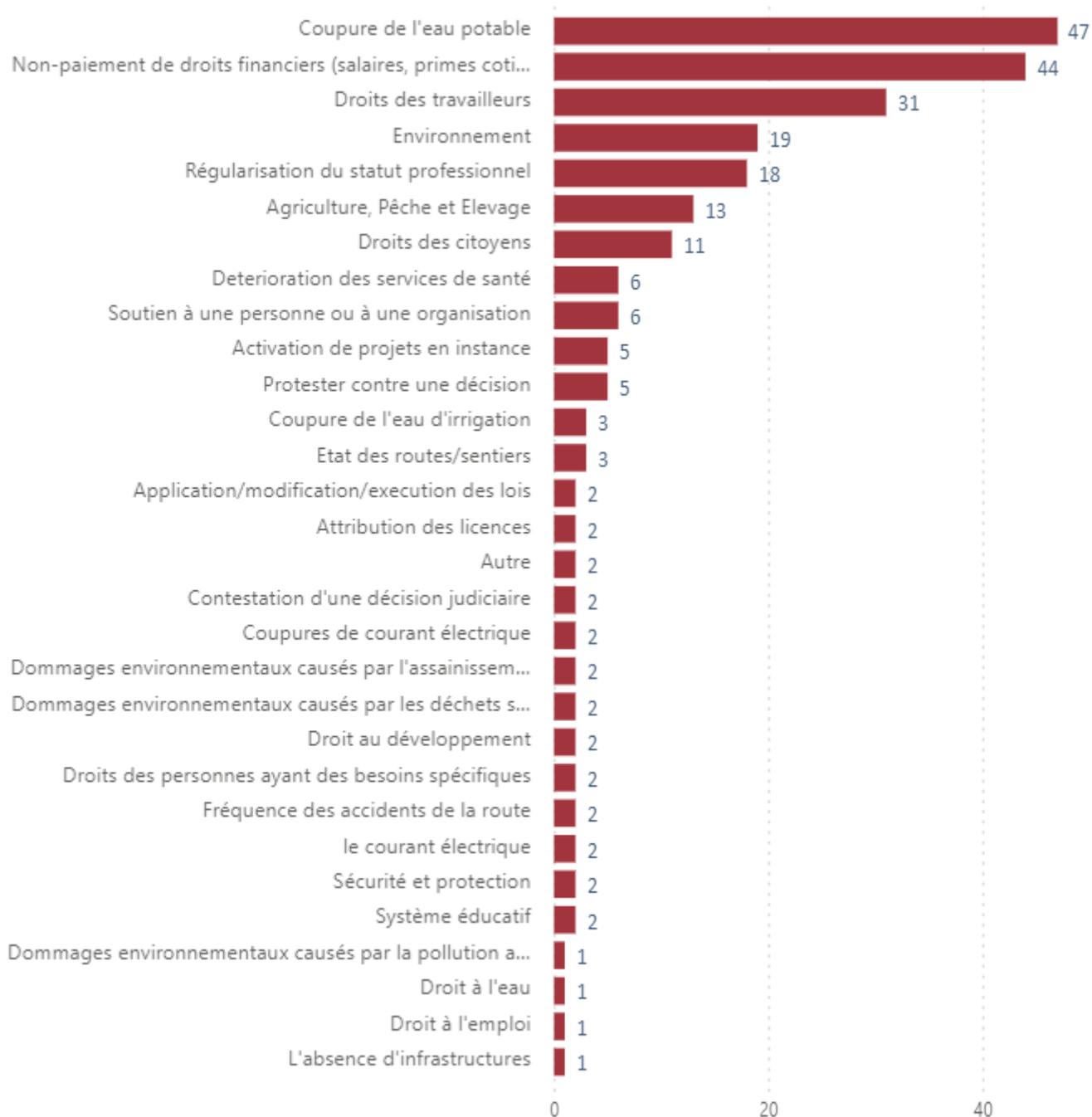
## 1.5 Mode Des Mouvement Sociaux

Mode	Total
Rassemblement protestataire	70
Sit-In	62
Appel de détresse	29
Rasselblement de protestation	19
Blocage des activités	17
Blocage de routes	13
Appel médiatique	11
Congestion	7
Port du brassard	6
Déclarations	3
Pétition	2
Grève	2
Marche pacifique	2
Détention d'une personne	1
Marche vers la capitale	1
<b>Total</b>	<b>245</b>

## 1.6 Distribution Genrée



## 1.7 Raisons Des Mouvement Sociaux





# 02

# LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

Juillet 2024

## 982 MIGRANTS

ARRIVÉS SUR LES CÔTES ITALIENNES  
DURANT LE MOIS DE JUILLET 2024

Le suivi des opérations d'interceptions est basé sur les informations publiées par le ministère de l'Intérieur, mais ce dernier n'a pas fourni de données détaillées pour le mois de juillet, ce qui nuit à la précision du processus de suivi.

Au cours du mois, 15 traversées ont été enregistrées et 116 migrants irréguliers ont été arrêtés sur la côte tunisienne.

Le mois de juillet a vu une augmentation significative du nombre de migrants tunisiens qui ont atteint les côtes italiennes par rapport au mois précédent, atteignant 982 migrants, ce qui porte le nombre de migrants tunisiens arrivant en Italie de manière irrégulière à 4201, contre 6087 migrants au cours de la même période en 2023, soit une diminution de 30,98%. Parmi ces arrivées, 63,96% étaient des hommes, 26,78% des mineurs et 9% des femmes.

## 2.1 Comparaison des mêmes périodes durant 2022-2023-2024

Mois	2022			2023			2024		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	382	124	1155	341	85	2304	258	76	1630
Février	308	95	1036	770	177	5147	440	64	1478
Mars	224	58	886	777	241	7494	673	171	5424
Avril	345	87	1515	1047	170	4081	853	209	8249
Mai	1024	172	2658	613	180	4075	686	*68	*451
Juin	1714	175	2086	770	123	3528	309	*80	2363
Juillet*	3461	226	3226	1769	37	848	982	*15	*116
Données de la garde maritime								**2971	13049**
<b>TOTAL</b>	<b>7458</b>	<b>937</b>	<b>12562</b>	<b>6087</b>	<b>1013</b>	<b>27477</b>	<b>4201</b>	<b>3654</b>	<b>32760</b>

\* Le ministère de l'intérieur n'a pas publié de données détaillées pour le mois.

\*\* Données fournies par le porte-parole de la Garde nationale, mais non contrôlées en détail.

## 2.2 Les arrivants sur les côtes italiennes

Mois	Nombre d'arrivés	Homme	Femme	Mineurs accompagnés	Mineurs non accompagnés
Janvier	258	187	15	24	32
Février	440	281	22	24	113
Mars	673	483	34	58	98
Avril	853	518	63	87	185
Mai	686	475	38	44	129
Juin	309	209	18	21	61
Juillet	982	628	91	119	144
<b>TOTAL</b>	<b>4201</b>	<b>2738</b>	<b>332</b>	<b>426</b>	<b>705</b>

# MÉTHODOLOGIE DE VEILLE

## **DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE**

---

L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

### **LES OPÉRATIONS D'INTERCEPTION**

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

### **LES ARRIVÉES SUR LES CÔTES EUROPÉENNES**

Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

### **LES CHIFFRES INVISIBLES**

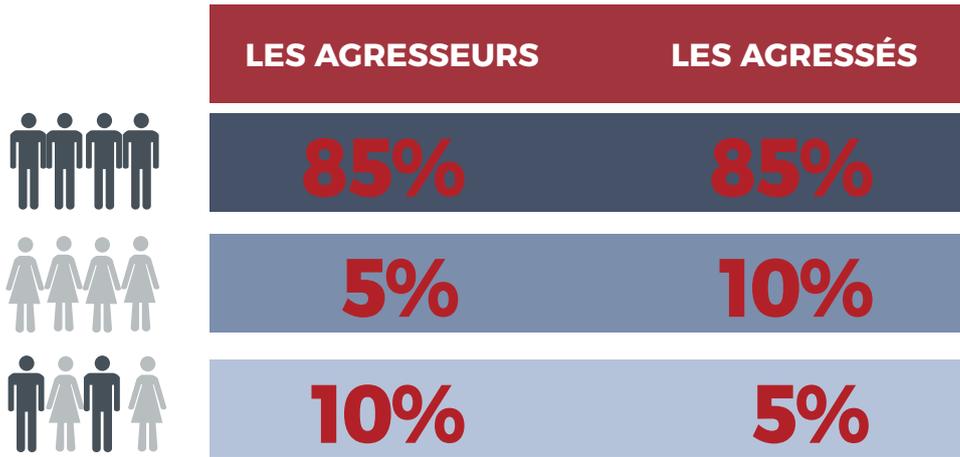
ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.

**03**

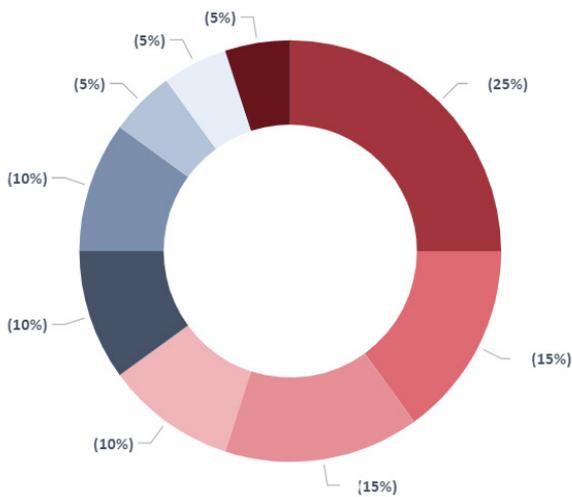


**LA  
VIOLENCE**

## PROFILS DES ACTEURS

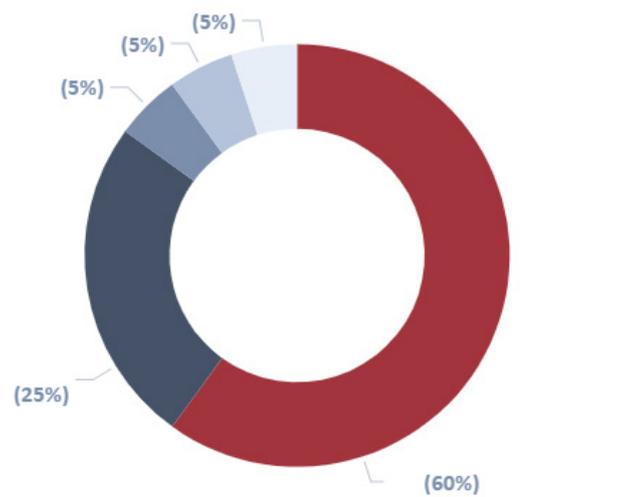


## TYPES DE VIOLENCES



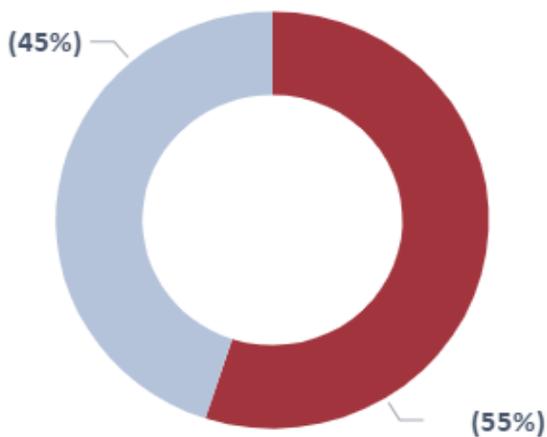
- Contre les hommes
- agression
- Agression contre des employés / ouvriers
- Contre les femmes
- meurtre
- Vol
- Braquage
- Contre les enfants
- Contre les jeunes

## ESPACES DE LA VIOLENCE



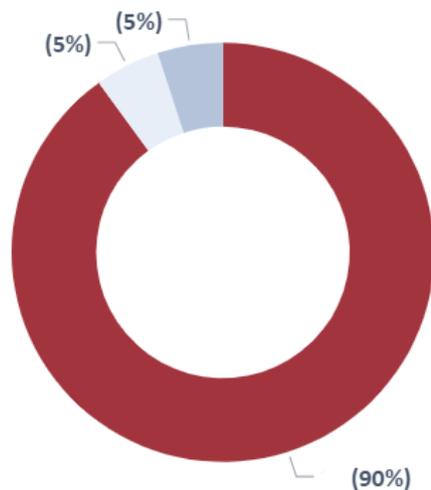
- Rue
- Le Domicile
- Espace gouvernemental: siège administratif
- Espaces touristiques et de loisirs
- Transport public

## CATÉGORIE DE LA VIOLENCE



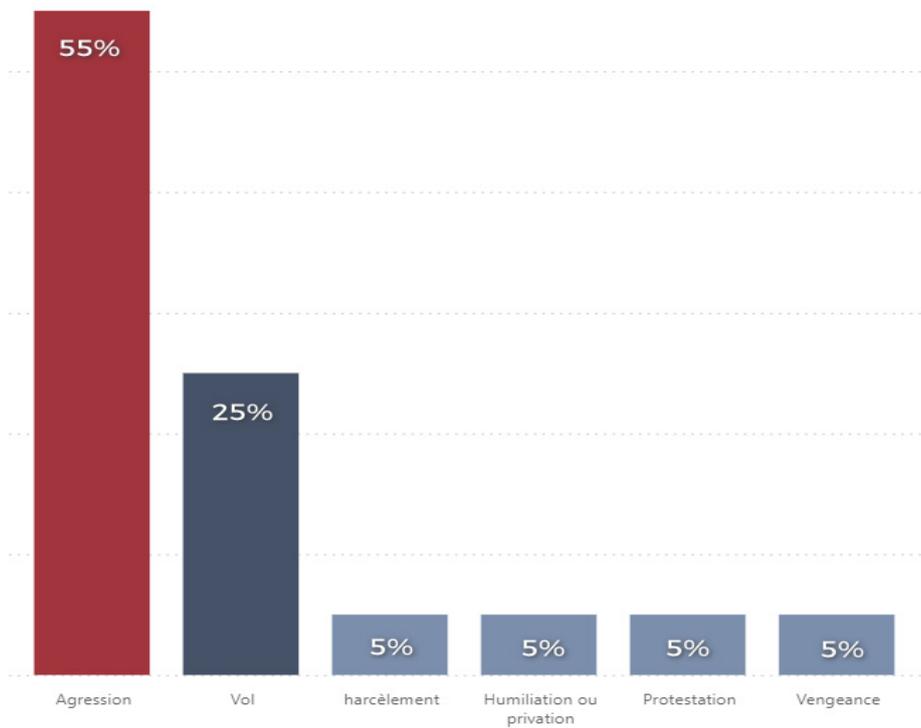
- individuel
- collectif

## SECTEURS DE LA VIOLENCE



- (Vide)
- Violence dans l'espace public
- Violences conjugales

## RAISONS DE LA VIOLENCE



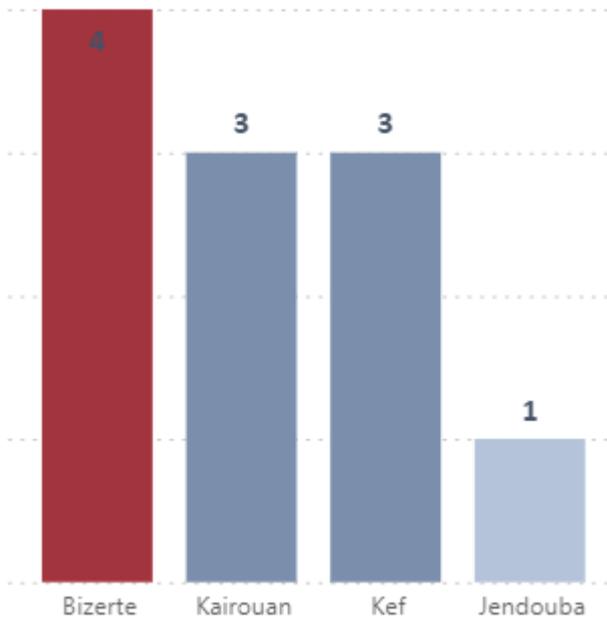
04

# SUICIDE & TENTATIVE DE SUICIDE

---

11 CAS  
ENREGISTRÉS  
en juillet 2024

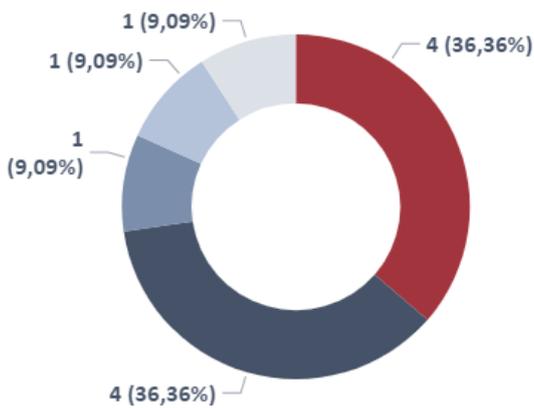
## 4-1 DISTRIBUTION Géographique



## 4-2 DISTRIBUTION Genrée



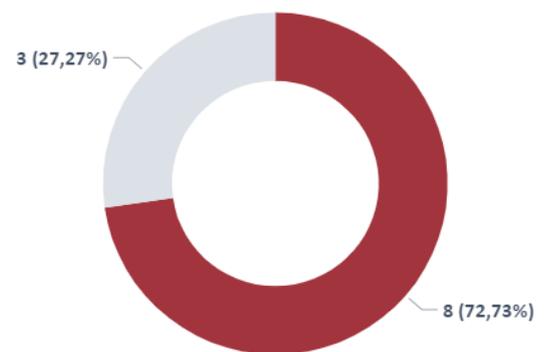
## 4-3 ACTEURS du Suicides



### Acteurs

- homme / femme adulte
- jeune homme / femme
- Elève
- homme / femme âgé
- ouvrier

## 4-4 LES CAS de Décès



### Deces

- Oui
- Non